

RCS : SOISSONS

Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00027

Numéro SIREN : 716 380 274

Nom ou dénomination : ENTREPRISE ROQUIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2020 sous le numéro de dépôt 666

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

SAS ENTREPRISE ROQUIGNY

1 boulevard Jules Ferry

02200 SOISSONS

NAF : 4391B-

Siret : 71638027400010

FCN

15 rue des missions
02100 SOISSONS

Tél.

Fax.

Web. www.fcna.fr

 SOMMAIRE

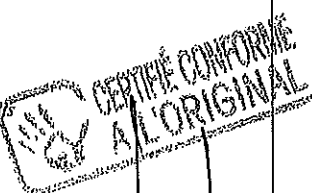
Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
Déclaration – Intégration Fiscale	
2058AB – Détermination du résultat	24
2058FC – Fiche de calcul	25
2058BB – Etat de suivi des déficits	26
2058ER – Etat des rectifications	27

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	12 869	12 799	70	117
<i>Fonds commercial</i>	6 099		6 099	6 099
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	18 087		18 087	18 087
<i>Constructions</i>	264 362	187 926	76 435	87 250
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	218 277	174 787	43 490	52 102
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	400 095	224 699	175 396	180 535
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				64
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	300		300	300
ACTIF IMMOBILISE	920 089	600 211	319 878	344 555
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				140 316
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	138 981		138 981	
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 216 770	57 636	1 159 134	1 030 661
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	37		37	
<i>Personnel</i>	2 678		2 678	
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	39 102		39 102	14 056
<i>Autres créances</i>	143 027		143 027	137 847
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 238		1 238	711
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	665 159		665 159	674 293
<i>Charges constatées d'avance</i>	16 283		16 283	14 022
ACTIF CIRCULANT	2 223 275	57 636	2 165 639	2 011 904
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 143 363	657 847	2 485 517	2 356 459

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 573	4 573
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	735	735
Autres réserves	717 045	717 045
Report à nouveau	-155 271	-348 516
Résultat de l'exercice	20 439	193 245
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	632 521	612 082
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	41 342	24 809
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41 342	24 809
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	9 275	42 203
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 275	42 203
Emprunts et dettes financières diverses	8	26
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	842 337	936 259
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	100 836	1 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368 126	314 582
Personnel	121 333	148 876
Organismes sociaux	101 576	122 708
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	236 822	123 945
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	30 703	26 721
Dettes fiscales et sociales	490 434	422 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	637	3 247
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 811 653	1 719 568
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 485 517	2 356 459


 CERTIFIÉ CONFORME
 A L'ORIGINAL

Compte de résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	1 557	29 153	-27 596	-94,66
<i>Production vendue</i>	5 032 961	5 178 897	-145 936	-2,82
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	59 367	101 868	-42 500	-41,72
Total	5 093 885	5 309 918	-216 033	-4,07
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	1 301 833		1 301 833	
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	1 334		1 334	
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	47 945	1 777 229	-1 729 284	-97,30
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		-16 682	16 682	-100,00
<i>Autres achats & charges externes</i>	1 537 078	1 151 801	385 277	33,45
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	105 334	103 554	1 780	1,72
<i>Salaires et Traitements</i>	1 395 645	1 227 487	168 158	13,70
<i>Charges sociales</i>	508 240	805 520	-297 280	-36,91
<i>Amortissements et provisions</i>	129 618	133 840	-4 222	-3,15
<i>Autres charges</i>	720	1	719	NS
Total	5 027 747	5 182 749	-155 002	-2,99
RESULTAT D'EXPLOITATION	66 138	127 169	-61 031	-47,99
<i>Produits financiers</i>	389	271	118	43,54
<i>Charges financières</i>	7 194	8 663	-1 470	-16,97
RESULTAT FINANCIER	-6 804	-8 392	1 588	-18,92
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	59 334	118 777	-59 443	-50,05
<i>Produits exceptionnels</i>	1 807	2 655	-848	-31,95
<i>Charges exceptionnelles</i>	57 573	2 232	55 340	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-55 766	423	-56 189	NS
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-16 871	-74 045	57 174	-77,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 439	193 245	-172 806	-89,42

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Faits caractéristiques et évènements significatifs		x	
- Règles et méthodes comptables	x		
- Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Stocks	x		
- Etat des échéances des dettes et des créances	x		
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
- Produits constatés d'avance		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
- Avances aux dirigeants		x	
- Liste des filiales		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	x		
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale	x		
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Aspects environnementaux		x	



Faits caractéristiques

 **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS ENTREPRISE ROQUIGNY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 485 517 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 439 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 18 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Taux de croissance des salaires : 0,9 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Ces engagements ne sont calculés qu'au titre des salariés cadres et des salariés relevant du régime des ETAM. En effet, les indemnités qui seront versées aux ouvriers lors du départ en retraite sont gérées via un régime à cotisation défini.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 871 euros a été porté au crédit du compte 699 -- Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	6 099			6 099
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 869			12 869
Immobilisations incorporelles	18 968			18 968
– Terrains	18 087			18 087
– Constructions sur sol propre	228 237			228 237
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions	38 411		2 287	36 125
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	208 748	13 603	4 075	218 277
– Installations générales, agencements aménagement divers		14 400		14 400
– Matériel de transport	304 109	49 938	2 167	351 880
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 054		2 240	33 814
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	833 647	77 942	10 768	900 821
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	64		64	
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	300			300
Immobilisations financières	364		64	300
ACTIF IMMOBILISE	852 979	77 942	10 832	920 089

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		77 942		77 942
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		77 942		77 942
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		10 768	64	10 832
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		10 768	64	10 832

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
<i>Éléments achetés</i>	6 098
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	6 099

La durée du fonds commercial n'est pas limitée dans le temps, par conséquent le fonds commercial n'est pas amorti.

Une dépréciation devra être constatée lorsque la valeur d'inventaire de l'actif est inférieure à la valeur comptable si l'on prévoit que la perte de valeur sera durable.

La reprise de dépréciation n'est pas possible sur le fonds commercial.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 752	47		12 799
Immobilisations incorporelles	12 752	47		12 799
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	145 946	10 290		156 236
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	33 453	525	2 287	31 691
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	156 646	22 216	4 075	174 787
– Installations générales, agencements aménagements divers		1 152		1 152
– Matériel de transport	129 953	65 866	2 167	193 652
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 675	2 459	2 240	29 894
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	495 672	102 508	10 768	587 412
ACTIF IMMOBILISE	508 424	102 555	10 768	600 211

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 418 196 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	300		300
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 216 770	1 149 507	67 263
<i>Autres</i>	184 844	184 844	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	16 283	16 283	
Total	1 418 196	1 350 633	67 563
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>R.R.R. à obtenir s. autres achats</i>	37
Total	37

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	16 870	25 000	10 070		31 800
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques</i>	7 939	1 603			9 542
<i>et charges</i>					
Total	24 809	26 603	10 070		41 342
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		26 603	10 070		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 710 817 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	9 275	9 275		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	8	8		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	368 126	368 126		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	490 434	490 434		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	842 975	842 975		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 710 817	1 710 817		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	32 929			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer


	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	8 521
<i>Achats de sous-traitance np</i>	3 363
<i>Electricité np</i>	247
<i>Carb. & lubr.– Fact. non parvenues</i>	218
<i>Service des eaux fnp</i>	89
<i>Achat matériel de sécurité fnp</i>	533
<i>Ent. m. & out.–Fact. non parvenues</i>	597
<i>Honoraires np</i>	9 000
<i>Frais d actes et contentieux fnp</i>	895
<i>Services bancaires fnp</i>	437
<i>Intérêts courus</i>	8
<i>Associés – intérêts courus</i>	7 004
<i>Intéressement à payer</i>	19 778
<i>Provision modulation</i>	23 616
<i>Primes à payer</i>	4 715
<i>Charges sociales sur primes prov.</i>	3 677
<i>Médecine–visites médicales à payer</i>	64
<i>Effort Construction A Payer</i>	9 241
<i>Cet à payer</i>	9 751
<i>Taxe foncière cap</i>	7 885
<i>T.v.t.s cap</i>	630
<i>Taxe handicapés à payer</i>	752
<i>Frais de déplacement à payer</i>	116
<i>Affranchissements à payer</i>	12
Total	111 150

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Sma ouvriers maintien salaires cca</i>	259		
<i>Gasoil d avance</i>	7 413		
<i>Fuel constaté d avance</i>	1 550		
<i>Locations constatées d avance</i>	730		
<i>Maintenance informatique cca</i>	444		
<i>Assurance Cap 2000 d avance</i>	1 376		
<i>Ass multirisques d avance</i>	458		
<i>Smabtp Kantor location d avance</i>	2 553		
<i>Servyr RC 2° ligne payée d avance</i>	165		
<i>Documentation d avance</i>	1 265		
<i>Taxe à l essieu d avance</i>	69		
Total	16 283		

 **Notes sur le compte de résultat**

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS ENTREPRISE ROQUIGNY est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GAYET PARTICIPATIONS, ZI Du Moulin de l'Ecaille 51430 TINQUEUX.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 44 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	4	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	5	
<i>Employés</i>		
<i>Ouvriers</i>	35	
Total	44	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Depuis le 1er janvier 2015, le compte personnel de formation s'est substitué au DIF, qui depuis cette date a cessé d'exister.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GAYET PARTICIPATIONS

Forme : SAS

SIREN : 38304125800013

Au capital de : 385 000 euros

Adresse du siège social :

ZI DU MOULIN DE L'ECAILLE

51430 TINQUEUX


Autres informations
Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
Total	
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de sûretés réelles</i>	

Autres opérations non inscrites au bilan

**Opérations non inscrites au bilan
(détail par nature)**

Objectif commercial

L'entreprise SAS GAYET PARTICIPATIONS a consenti à la SAS ENTREPRISE ROQUIGNY un abandon de créance d'un montant de 172 000€ avec une clause de retour à meilleur fortune en date du 08-09-2015.

La clause de retour à meilleur fortune s'applique pour la première fois sur cette exercice pour un tiers de l'abandon de 2015 soit une somme de 57 333€.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>LCL</i>	249 285
<i>KOLB</i>	147 049
<i>Avals et cautions</i>	396 334
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	396 334
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de sûretés réelles</i>	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 129 994 euros

L'entreprise est couverte contre les indemnités de fin de carrière par un contrat d'assurance à la SMABTP pour les catégories de personnel ETAM et Cadres. Les fonds au 30-09-2019 sont de 23 740.28 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

ENTREPRISE ROQUIGNY
Société par actions simplifiée au capital de 45.000 €
Siège social : 1 Boulevard Jules Ferry 02200 SOISSONS
716 380 274 RCS SOISSONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 20.439 €, au compte de report à nouveau débiteur en apurement partiel des pertes antérieures.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 MARS 2020

Résolution adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président, Philippe GAYET





S.E.C. OBJECTIFS

SARL AU CAPITAL DE 152 500 EUROS

BRUNO LE TARNEC

*Expert-Comptable et
Commissaire aux comptes associé*

AMÉLIE VALLETEAU de MOULLIAC

*Expert-Comptable et
Commissaire aux comptes*

ROQUIGNY S.A.S.

1 Boulevard Jules Ferry
02200 SOISSONS

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 30/09/2019**

**SIEGE SOCIAL
ET BUREAU**

7, rue du Musée - BP 90404
60004 BEAUVAIS CEDEX
TEL. : 03.44.48.44.54
FAX : 03.44.48.39.02

sec-objectifs@wanadoo.fr
www.secoobjectifs.com

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION D'AMIENS
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AMIENS
RCS BEAUVAIS B 434 000 030 - SIRET 434 000 030 00024 - APE 6920 Z
TVA : FR 45 434 000 030 00024



S.E.C. OBJECTIFS

SAS ROQUINY
1 boulevard Jules Ferry – 02200 SOISSONS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROQUIGNY relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.



S.E.C. OBJECTIFS

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



S.E.C. OBJECTIFS

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BEAUVAIS, le 7 février 2020

Pour S.E.C OBJECTIFS

Bruno LE TARNEC
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

SAS ENTREPRISE ROQUIGNY

1 boulevard Jules Ferry

02200 SOISSONS

NAF : 4391B-

Siret : 71638027400010

FCN

45 rue des moissons
51100 REIMS

Tel

Fax

Web www.fcnc.com

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	12 869	12 799	70	117
<i>Fonds commercial</i>	6 099		6 099	6 099
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	18 087		18 087	18 087
<i>Constructions</i>	264 362	187 926	76 435	87 250
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	218 277	174 787	43 490	52 102
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	400 095	224 699	175 396	180 535
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				64
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	300		300	300
ACTIF IMMOBILISE	920 089	600 211	319 878	344 555
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				140 316
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	138 981		138 981	
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	1 216 770	57 636	1 159 134	1 030 661
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	37		37	
<i>Personnel</i>	2 678		2 678	
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	39 102		39 102	14 056
<i>Autres créances</i>	143 027		143 027	137 847
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 238		1 238	711
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	665 159		665 159	674 293
<i>Charges constatées d'avance</i>	16 283		16 283	14 022
ACTIF CIRCULANT	2 223 275	57 636	2 165 639	2 011 904
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 143 363	657 847	2 485 517	2 356 459

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	45 000	45 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	4 573	4 573
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	735	735
<i>Autres réserves</i>	717 045	717 045
<i>Report à nouveau</i>	-155 271	-348 516
Résultat de l'exercice	20 439	193 245
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	632 521	612 082
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>	41 342	24 809
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41 342	24 809
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	9 275	42 203
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	9 275	42 203
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	8	26
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	842 337	936 259
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	100 836	1 000
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	368 126	314 582
<i>Personnel</i>	121 333	148 876
<i>Organismes sociaux</i>	101 576	122 708
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	236 822	123 945
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	30 703	26 721
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	490 434	422 250
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	637	3 247
<i>Produits constatés d'avance</i>		
DETTES	1 811 653	1 719 568
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 485 517	2 356 459

Compte de résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	1 557	29 153	-27 596	-94,66
<i>Production vendue</i>	5 032 961	5 178 897	-145 936	-2,82
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	59 367	101 868	-42 500	-41,72
Total	5 093 885	5 309 918	-216 033	-4,07
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	1 301 833		1 301 833	
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	1 334		1 334	
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	47 945	1 777 229	-1 729 284	-97,30
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		-16 682	16 682	-100,00
<i>Autres achats & charges externes</i>	1 537 078	1 151 801	385 277	33,45
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	105 334	103 554	1 780	1,72
<i>Salaires et Traitements</i>	1 395 645	1 227 487	168 158	13,70
<i>Charges sociales</i>	508 240	805 520	-297 280	-36,91
<i>Amortissements et provisions</i>	129 618	133 840	-4 222	-3,15
<i>Autres charges</i>	720	1	719	NS
Total	5 027 747	5 182 749	-155 002	-2,99
RESULTAT D'EXPLOITATION	66 138	127 169	-61 031	-47,99
<i>Produits financiers</i>	389	271	118	43,54
<i>Charges financières</i>	7 194	8 663	-1 470	-16,97
RESULTAT FINANCIER	-6 804	-8 392	1 588	-18,92
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	59 334	118 777	-59 443	-50,05
<i>Produits exceptionnels</i>	1 807	2 655	-848	-31,95
<i>Charges exceptionnelles</i>	57 573	2 232	55 340	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-55 766	423	-56 189	NS
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-16 871	-74 045	57 174	-77,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 439	193 245	-172 806	-89,42

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Faits caractéristiques et événements significatifs		x	
- Règles et méthodes comptables	x		
- Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Stocks	x		
- Etat des échéances des dettes et des créances	x		
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
- Produits constatés d'avance		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
- Avances aux dirigeants		x	
- Liste des filiales		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	x		
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale	x		
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Aspects environnementaux		x	



Faits caractéristiques



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENTREPRISE ROQUIGNY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 485 517 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 439 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 18 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Taux de croissance des salaires : 0,9 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Ces engagements ne sont calculés qu'au titre des salariés cadres et des salariés relevant du régime des ETAM. En effet, les indemnités qui seront versées aux ouvriers lors du départ en retraite sont gérées via un régime à cotisation défini.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 871 euros a été porté au crédit du compte 699 – Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>	6 099			6 099
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	12 869			12 869
Immobilisations incorporelles	18 968			18 968
<i>- Terrains</i>	18 087			18 087
<i>- Constructions sur sol propre</i>	228 237			228 237
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>	38 411		2 287	36 125
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	208 748	13 603	4 075	218 277
<i>- Installations générales, agencements aménagements divers</i>		14 400		14 400
<i>- Matériel de transport</i>	304 109	49 938	2 167	351 880
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	36 054		2 240	33 814
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
<i>- Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>- Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles	833 647	77 942	10 768	900 821
<i>- Participations évaluées par mise en équivalence</i>				
<i>- Autres participations</i>	64		64	
<i>- Autres titres immobilisés</i>				
<i>- Prêts et autres immobilisations financières</i>	300			300
Immobilisations financières	364		64	300
ACTIF IMMOBILISE	852 979	77 942	10 832	920 089

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		77 942		77 942
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		77 942		77 942
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		10 768	64	10 832
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		10 768	64	10 832

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
<i>Éléments achetés</i>	6 098
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	6 099

La durée du fonds commercial n'est pas limitée dans le temps, par conséquent le fonds commercial n'est pas amorti.

Une dépréciation devra être constatée lorsque la valeur d'inventaire de l'actif est inférieure à la valeur comptable si l'on prévoit que la perte de valeur sera durable.

La reprise de dépréciation n'est pas possible sur le fonds commercial.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>– Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>– Fonds commercial</i>				
<i>– Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	12 752	47		12 799
Immobilisations incorporelles	12 752	47		12 799
<i>– Terrains</i>				
<i>– Constructions sur sol propre</i>	145 946	10 290		156 236
<i>– Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>– Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>	33 453	525	2 287	31 691
<i>– Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	156 646	22 216	4 075	174 787
<i>– Installations générales, agencements aménagements divers</i>		1 152		1 152
<i>– Matériel de transport</i>	129 953	65 866	2 167	193 652
<i>– Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	29 675	2 459	2 240	29 894
<i>– Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	495 672	102 508	10 768	587 412
ACTIF IMMOBILISE	508 424	102 555	10 768	600 211

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 418 196 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	300		300
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 216 770	1 149 507	67 263
<i>Autres</i>	184 844	184 844	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	16 283	16 283	
Total	1 418 196	1 350 633	67 563
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>R.R.R. à obtenir s. autres achats</i>	37
Total	37

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	16 870	25 000	10 070		31 800
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	7 939	1 603			9 542
Total	24 809	26 603	10 070		41 342
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		26 603	10 070		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 710 817 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	9 275	9 275		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	8	8		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	368 126	368 126		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	490 434	490 434		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	842 975	842 975		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 710 817	1 710 817		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	32 929			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	8 521
<i>Achats de sous-traitance np</i>	3 363
<i>Electricité np</i>	247
<i>Carb. & lubr.– Fact. non parvenues</i>	218
<i>Service des eaux fnp</i>	89
<i>Achat matériel de sécurité fnp</i>	533
<i>Ent. m. & out.–Fact. non parvenues</i>	597
<i>Honoraires np</i>	9 000
<i>Frais d actes et contentieux fnp</i>	895
<i>Services bancaires fnp</i>	437
<i>Intérêts courus</i>	8
<i>Associés – intérêts courus</i>	7 004
<i>Intéressement à payer</i>	19 778
<i>Provision modulation</i>	23 616
<i>Primes à payer</i>	4 715
<i>Charges sociales sur primes prov.</i>	3 677
<i>Médecine–visites médicales à payer</i>	64
<i>Effort Construction A Payer</i>	9 241
<i>Cet à payer</i>	9 751
<i>Taxe foncière cap</i>	7 885
<i>T.v.t.s cap</i>	630
<i>Taxe handicapés à payer</i>	752
<i>Frais de déplacement à payer</i>	116
<i>Affranchissements à payer</i>	12
Total	111 150

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Sma ouvriers maintien salaires cca</i>	259		
<i>Gasoil d avance</i>	7 413		
<i>Fuel constaté d avance</i>	1 550		
<i>Locations constatées d avance</i>	730		
<i>Maintenance informatique cca</i>	444		
<i>Assurance Cap 2000 d avance</i>	1 376		
<i>Ass multirisques d avance</i>	458		
<i>Smabtp Kantor location d avance</i>	2 553		
<i>Servyr RC 2° ligne payée d avance</i>	165		
<i>Documentation d avance</i>	1 265		
<i>Taxe à l'essieu d avance</i>	69		
Total	16 283		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS ENTREPRISE ROQUIGNY est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GAYET PARTICIPATIONS, ZI Du Moulin de l'Ecaille 51430 TINQUEUX.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 44 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	4	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	5	
<i>Employés</i>		
<i>Ouvriers</i>	35	
Total	44	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Depuis le 1er janvier 2015, le compte personnel de formation s'est substitué au DIF, qui depuis cette date a cessé d'exister.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GAYET PARTICIPATIONS

Forme : SAS

SIREN : 38304125800013

Au capital de : 385 000 euros

Adresse du siège social :

ZI DU MOULIN DE L'ECAILLE

51430 TINQUEUX

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
Total	
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Autres opérations non inscrites au bilan

Opérations non inscrites au bilan
(détail par nature)

Objectif commercial

L'entreprise SAS GAYET PARTICIPATIONS a consenti à la SAS ENTREPRISE ROQUIGNY un abandon de créance d'un montant de 172 000€ avec une clause de retour à meilleur fortune en date du 08-09-2015.

La clause de retour à meilleur fortune s'applique pour la première fois sur cette exercice pour un tiers de l'abandon de 2015 soit une somme de 57 333€.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>LCL</i>	249 285
<i>KOLB</i>	147 049
<i>Avals et cautions</i>	396 334
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	396 334
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 129 994 euros

L'entreprise est couverte contre les indemnités de fin de carrière par un contrat d'assurance à la SMABTP pour les catégories de personnel ETAM et Cadres. Les fonds au 30-09-2019 sont de 23 740,28 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.